

UN COUPLE DE GRÈBE HUPPÉ (*Podiceps cristatus*) PROLIFIQUE : UN NOUVEAU CAS DE TROISIÈME NICHÉE

par Anne-Marie et Jean-Paul FOUARGE ¹

L'accroissement des populations du Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) en Belgique et en Europe occidentale s'accompagne d'une productivité élevée (MULLER, 1987; WALRAVENS *et al.*, 1990) et d'une augmentation de la fréquence des nidifications multiples (MAYR, 1986). Le cas relaté ci-après, d'un couple réussissant trois nichées successives, est le premier connu en Wallonie.

Aux îles de Godinne, sur la Meuse namuroise, nous observons le 1er octobre 1990 deux adultes accompagnés de trois jeunes déjà assez grands. Leur âge ne peut être établi plus précisément mais ils paraissent trop jeunes pour appartenir à une des deux nichées précédentes, dont les pulli (5 et 4) avaient été aperçus pour la première fois les 24 avril et 13 juin respectivement. Il s'agit donc probablement d'une troisième nidification pour ce couple, seul sur le site. Les observations furent cependant trop irrégulières en août et septembre pour pouvoir l'affirmer.

Les deux adultes hivernent sur place et construisent dès le 6 mars 1991. A partir de ce moment, nos visites sont régulières, au moins hebdomadaires. Deux autres couples s'installent en ce début mars à respectivement 300 et 500 mètres du premier couple et occupent chacun un territoire distinct. Le 17 mars, des travaux d'entretien aux berges nécessitent une baisse de 3 mètres du niveau du fleuve durant quelques heures. Malgré cela un adulte reste sur le nid tandis que les deux autres couples recommencent à construire le 23 mars. Les jeunes sont vus pour la première fois le 28 avril et paraissent alors âgés d'une semaine. A partir du 18 mai, un adulte couve à nouveau pendant que l'autre nourrit à proximité immédiate. Le 7 juin, 4 pulli de quelques jours sont juchés sur le dos d'un adulte alors que la nichée précédente n'est pas encore indépendante. Le nourrissage de ces huit jeunes ne semble pas poser de problème et le 28 de ce mois le nid est à nouveau occupé. La première nichée s'émancipe progressivement courant juillet.

Trois nouveaux pulli sont observés le 24 juillet. Quelques jours plus tard le nid est déjà désagrégé, alors qu'il était maintenu en état entre les nidifications précédentes. Les deux couples voisins ont pour leur part mené à bien chacun deux nidifications, élevant respectivement 4 + 3 et 2 + 2 jeunes. Durant toute la période, les limites territoriales ont été maintenues nettement par les adultes et étaient aussi respectées par les jeunes. Lors de leur émancipation, ceux-ci restaient quelques temps en groupes distincts les uns des autres, évoluant d'abord dans les limites approximatives ou aux confins des territoires des adultes, avant de s'en éloigner progressivement pour quitter le site individuellement.

Reçu le 24.01.1991. Accepté le 22.03.1992.

(1) rue Fond Delvaux 6, B - 5530 Yvoir.

Onze jeunes sont donc nés de ce couple et se sont tous émancipés entre la dixième et la douzième semaine après l'éclosion - ce qui est tôt -, les trois derniers vers la fin du mois d'octobre. Les adultes n'étant pas bagués, on ne peut exclure formellement un changement de partenaire. PIETTE & RUWET (1990) ont attiré l'attention sur cette possibilité et sur le fait que plusieurs couples peuvent se succéder sur le même nid. Aucun adulte célibataire n'a cependant été observé durant ce printemps, alors que deux autres couples tentaient en vain, jusqu'au début de juillet, de nicher sur la partie naviguée du fleuve (échecs dus à la destruction des nids par les vagues causées par les navires).

Résumé de la reproduction

couple	a	b	c
1 ^{ère} nichée début de couvaision	23/3	28/3	8/4
1 ^{ère} observation des pulli	4 le 28/4	3 le 28/4	2 le 14/5
2 ^c nichée début de couvaision	18/5	1/6	?
1 ^{ère} observation des pulli	4 le 7/6	4 le 25/6	2 le 6/7
3 ^c nichée début de couvaision	28/6		
1 ^{ère} observation des pulli	3 le 24/7		

Une troisième nichée est exceptionnelle chez le Grèbe huppé. Elle semble cependant se produire plus fréquemment ces dernières années : le premier cas décrit date de 1959 (KUNZ, 1963), les suivants seulement de la fin des années 70. En 1986, MAYR recensait huit cas publiés : un en Suisse et les autres en Allemagne. En Belgique, un premier cas observé à Auderghem (Rouge-Cloître) n'a pas été publié (POTVLIÈGE, *in litt.*); ensuite on en note un à Meise en 1987 (WALRAVENS *et al.*, 1990) et un autre à Tervueren en 1989 (REYGEL, 1989). Le nombre de jeunes par couple reste habituellement faible : trois fois cinq - 2+2+1 ou 3+1+1 -, une fois six - 2+1+3 -, une fois huit - 3+1+4 - (KOPKE, 1984). Le cas de Godinne est un exemple de productivité extrême qui ne semble pas avoir d'équivalent dans la littérature. Même si ce nombre de 11 jeunes élevés en une année (peut-être 12 en 1990) est exceptionnel, le succès des autres couples indique qu'il ne s'agit pas d'un "accident" dû au hasard, qui n'aurait qu'une valeur anecdotique. Cette productivité (22 jeunes pour trois couples) illustre les possibilités de colonisation de l'espèce lorsque les conditions favorables sont réunies, comme c'est le cas actuellement en Haute-Meuse où la population manifeste un accroissement spectaculaire.

MAYR (1986) cite comme facteurs favorables les plus importants l'existence de ressources nutritives abondantes et l'absence de dérangement. Il attribue l'augmentation récente de la fréquence des secondes et troisièmes nichées à l'eutrophisation des écosystèmes aquatiques, qui favorise un accroissement de la biomasse poissons. Dans le cas de la Meuse, où les ressources alimentaires ne sont pas, et depuis longtemps, un facteur limitant, un autre facteur semble pré-

pondérant : les variations du niveau d'eau du fleuve, que les barrages anciens ne régulaient qu'imparfaitement, ont détruit les nids des premiers couples qui ont tenté de s'installer au début des années 80. La réalisation des nouveaux barrages a stabilisé le niveau et permis l'installation de nicheurs réguliers. Le problème des vagues dues aux péniches et aux bateaux de plaisance demeure, surtout dans le cas de ces derniers qui créent des ondes d'une plus grande amplitude, beaucoup plus destructrices. La tolérance au dérangement et l'adaptation à la proximité de l'homme, confinant parfois à la familiarité, sont également indispensables aux Grèbes huppés pour occuper ce site où l'activité humaine est importante : pratique du kayak, nombreuses barques de pêcheurs placées parfois à deux mètres du nid et même un feu d'artifice tiré depuis le milieu du fleuve le soir du 21 juillet. Cette tolérance a d'autre part pu faciliter les observations et ainsi contribuer à l'augmentation apparente des cas de nidifications multiples.

BIBLIOGRAPHIE

- KOPKE, G. (1984) : Erfolgreiche Drittbrut des Haubentaucher (*Podiceps cristatus*) auf der Lippe in Hamm. *Charadrius*, 20 : 195 - 197.
- KUNZ, W. (1963) : Die Vögel Niedersachsens und des Landes Bremen.
- MAYR, C. (1986) : Häufigkeit, Voraussetzungen und Ursachen von Mehrfachbruten des Haubentaucher (*Podiceps cristatus*). *Charadrius*, 22 : 55 - 68.
- MULLER, Y. (1987) : Secondes nichées chez le Grèbe huppé à l'étang de Baerenthal. *Ciconia*, 11 : 207 - 210.
- PIETTE, V. & RUWET, J.C. (1990) : Profils comportementaux, individuels et de couples, au sein d'une population nidificatrice de grèbes huppés *Podiceps cristatus*. *Cahiers d'Ethologie appliquée*, 10 : 1 - 86.
- REYSEL, A. (1989) : Korte bijdragen - Broedseizoen 1989. *Oriolus*, 55 : 144 - 146.
- WALRAVENS, M., FOUARGE, J.P. & JACOB, J.P. (1990) : Le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) nicheur en Wallonie et Brabant : bilan de la progression en 1987. *Aves*, 27 : 1 - 14.

COMPORTEMENT DE PARADE TARDIF D'UN MARTIN PÊCHEUR (*Alcedo atthis*)

par Christophe ANCELET¹

Au cours de la visite d'un petit étang forestier, notre attention est attirée par les nombreux cris poussés par un Martin pêcheur (*Alcedo atthis*). La scène qui se déroule sous nos yeux met en jeu deux oiseaux. L'un est perché sur une petite branche sortant de l'eau alors que l'autre, qui semble être l'auteur des émissions sonores, décrit des cercles en voletant autour du premier. Il réalise en fait une véritable danse, durant laquelle il donne cinq ou six coups d'ailes

Reçu le 10.09.1991. Accepté le 22.03.1992
(1) Le Mansio 14, F - 59230 Saint-Amand-les-Eaux